

*Le Gouverneur*

Yaoundé, le - 5 NOV. 2009

**URGENT**

**Mme Antoinette M. SAYEH**  
Directrice du Département Afrique  
Fonds Monétaire International (FMI)  
700, 19th Street N. W.

**WASHINGTON D.C. 20431 (USA)**

*(A l'attention de M. WAKEMAN-LINN John)*

C/ 553

**Objet :** Engagement pour l'audit externe de la chaîne budget-dépenses.

**Madame la Directrice,**

En nous référant, d'une part aux documents qui vous ont été transmis le 30 octobre 2009 sous couvert de Monsieur Ekué KPODAR, Représentant Résident du FMI au Cameroun, et d'autre part aux recommandations du Comité d'Audit et du Rapport de sauvegarde des services du FMI,

Nous avons l'honneur de vous faire savoir que le Conseil d'Administration de la BEAC, lors de l'adoption du *Plan d'Actions Structurel de la BEAC (PAS/BEAC)* prévue au cours de sa prochaine session en début décembre 2009, s'engagera, en sus des mesures contenues dans sa Déclaration du 26 octobre 2009, à **recruter un Cabinet d'Audit externe de renommée internationale pour travailler sur tous les processus budgétaires et des dépenses au Siège de la BEAC à Yaoundé.** Conformément à l'engagement du Comité Ministériel, les Termes de Référence de cet Audit seront arrêtés en concertation avec les services du FMI avant la prochaine réunion du Conseil d'Administration prévue pour le 07 décembre 2009.

Dans l'esprit de la Déclaration du Conseil d'Administration, l'engagement ainsi pris sera immédiatement rendu public à travers le site Internet de la BEAC. Nous vous confirmons par la même occasion que la BEAC consultera les services du FMI à toutes les phases de l'élaboration des Termes de Référence de l'Audit externe des processus budgétaires et des dépenses au Siège de la BEAC à Yaoundé.

D'ores et déjà, et comme convenu, nous invitons vos services à se rendre à Yaoundé au cours de la période **16-20 novembre 2009** pour discuter avec nos services de la BEAC du Plan d'Action Structurel de la BEAC avant sa présentation pour adoption au prochain Conseil d'Administration.

Sur cette base, et au regard de la ferme détermination de la BEAC à engager toutes les actions nécessaires au renforcement du cadre de gouvernance et du fonctionnement de la BEAC, nous osons espérer la levée à très brève échéance de la mesure de gel qui obère les perspectives économiques des Etats membres.

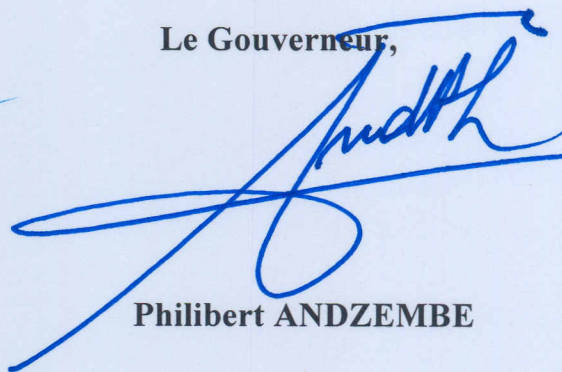
Nous vous prions d'agréer, **Madame la Directrice**, l'expression de notre parfaite considération./-

**Le Vice-Gouverneur,**



**Rigobert Roger ANDELY**

**Le Gouverneur,**



**Philibert ANDZEMBE**